

TIMING KARATE CLUB GUERANDAIS  
84 ROUTE DE CERTE  
SAINT NAZAIRE  
le 24/08/23

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29/09/2023

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association TIMING KARATE CLUB GUERANDAIS le 29/09/23 à 19h30 au complexe sportif Kerbiniou

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité ;
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
- Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du (date de la réunion) et faisant partie de l'association depuis au moins 5 mois.
- Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés au cours de karate de l'association au plus tard le mercredi 28/09/22.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

BILLAUD VALENTIN  
PRESIDENT DU TKCG